

# COLOS ÉCOLOS

**Du 19 AU 30 OCTOBRE 2020** 

Directrice de la COLO: JUANITA ATHANASE



0690 / 19.87.40



bwalansan@gmail.com

Séjour : Accueil de Loisirs avec Hébergement- Colonie apprenante

# 1. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU GROUPE

Une équipe jeune dynamique et expérimentée.

Equipe de l'association:

- **Juanita ATHANASE :** Directrice de l'accueil (BPJEPS LTP), Animatrice Pôle jeunesse à Bwa Lansan
- **Maddy HATIL**: Directrice Adjointe (DEJEPS), Éducatrice sportive (BE Accompagnateur en montagne), Responsable coordinatrice de Bwa Lansan
- Marlyne CHIRLIAS: Animatrice (BAFA). Responsable du Pôle agricole et culturel à Bwa Lansan.

L'encadrement complémentaire l'association et stagiaires :

- Mme Clémentine VAUCHEL CAMUS, Animatrice, BPJEPS APT
- Mme Yveline GEFFRARD, Animatrice, BPJEPS APT
- M. CHIRLIAS Kémuel, Animateur
- M. Abel RENIA, Accompagnateur en montagne
- M. MICAUX Frédéric, Surveillant baignade BEESAN N°97109ED0044





## 2. OBJECTIF DE LA COLONIE

Permettre par une rupture avec leur quotidien, de créer ou renforcer le lien social entre les jeunes et découvrir le vivre ensemble.

- → « Intégrer le développement durable comme étant un facteur d'équilibre entre des objectifs environnementaux, sociaux et économiques » ;
- → « Placer les enfants dans une démarche réflexive, collaborative, d'amélioration continue et de responsabilisation ».
- → « Conforter les apprentissages scolaires à travers des méthodes alternatives et des temps spécifiques d'étude »

La réussite d'un séjour en communauté dépend de la bonne humeur de chaque participant. C'est dans cet esprit que nous accueilleront chaque participant afin de leur permettre de développer leur sens de la tolérance et du respect de chacun.

# 3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS / PÉRIODE D'OUVERTURE

Il s'agit d'accueils de Loisirs avec Hébergement sur le thème « Colo écolo ». Les accueils se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Session 1 du 19 au 23 Octobre
   Nos Traditions en Lumière
- Session 2 du 16 au 30 Octobre
   Nos Traditions en Lumière

Durant 5 jours, les enfants bénéficieront d'activités culturelles et sportives: rencontres, activités ludiques (jeux collectifs), visites diverses, ateliers manuels, jardins,... ceci dans le but de développer sa confiance en soi, lutter contre l'exclusion, favoriser l'accès à la culture.

Le programme permettra aux enfants d'accroître leurs connaissances sur le patrimoine naturel, culturel et historique de la Guadeloupe.

C'est aussi l'occasion de vivre une expérience épanouissante en groupe, de créer ou renforcer le lien social entre les enfants, le « vivre ensemble ».





Ce sera aussi l'occasion de créer des moments de discussion et d'échange sur nos origines culturelles ou des sujets d'actualité en rapport avec leur quotidien et ceci dans le but d'apporter des valeurs morales. *Cf programme détail.* 

En parallèle le dispositif de vacances apprenantes inclus un créneau d'étude journalier à caractère OBLIGATOIRE d'une durée de deux (2) heures permettant ainsi une continuité pédagogique suite à la rupture avec la scolarité occasionnée par le confinement relatif à la crise sanitaire.

# 4. HÉBERGEMENT / RESTAURATION / TRANSPORTS

#### **Hébergement:**

L'accueil des sessions 1 et 2 se déroule à la Sylvathèque, un espace ouvert sur un jardin, comprenant un grand carbet et des sanitaires. L'hébergement est organisé sous forme de bivouac (sous tente). Les activités se dérouleront majoritairement à la Sylvathèque sauf en cas de sortie pédagogique.

#### **Restauration:**

La restauration sera assurée par l'entreprise « Mes Caprices et mes Gourmandises » qui effectuera des livraisons à chaque repas. Nous garantirons une alimentation saine, équilibrée et locale, dans le respect des contre-indications alimentaires (allergies, intolérance, etc.). L'équipe sera très soucieuse et regardante sur le gaspillage alimentaire et s'appliquera à ce que les repas se prennent de façon collective.

#### **Transport:**

Le transport sera assuré par des sociétés de transport agréées : SARL TRANSPORTS TSCBT.

### 5. TROUSSEAU

RAPPEL - Compte tenu des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur, nous vous rappelons que LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DURANT LE CAMP POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 11 ANS

**IMPORTANT: LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT FORMELLEMENT INTERDITS** 







# ASSOCIATION BWA LANSAN LES COLOS ÉCOLOS - DES VACANCES AU NATUREL

IMPORTANT: PAS DE VALISE - PAS D'OBJETS DE VALEUR (BIJOUX MARQUE)

PAS D'APPAREILS NUMÉRIQUES (CONSOLE, JEUX, TABLETTE, HAUT-PARLEUR, ...)

PAS D'ARGENT

LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT STRICTEMENT INTERDITS

LE PORT DU MASQUE EST <u>OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 11 ANS</u>

## TROUSSEAU A PRÉVOIR

DÉSIGNATION		CONSEILLÉ	
VETEMENTS	Chaussettes	5	
	T-shirt	5	
	Short ou bermuda	3	
	Jupe ou robe	2	
	Pantalon, jean	1	
	Short de sport, jogging	5	
	Pull-over, sweat-shirt	2	
	K-Way ou Pancho	1	
CHAUSSURES	Chaussures ou Sandales	1	
	Tennis ou baskets	1	
	Tongs	1	
POUR LA TOILETTE	Drap de bain	1	
	Serviette de toilette	2	
	Gant de toilette	2	
	Nécessaire de toilette : savon, dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, peigne, shampooing	1	
PROTECTION	Véritables lunettes de soleil	1	
	Crème solaire / écran total	1	
	Casquette, chapeau	1	
	Gel hydro alcoolique	1	
	Anti-moustique en aérosol	1	
	Masque chirurgical ou en tissu (à partir de 11 ans)	2 / jour	
LA BAIGNADE	Maillot de bain ou short de bain	1	
	Serviette de plage	1	
DIVERS	Drap housse (obligatoire)	1	
	Couverture	1	
	Sac de voyage (PAS DE VALISE)	1	
	Gourde (obligatoire)	1	
	Lampe de poche	1	
	Sac à dos (pour la journée)	1	
SANTÉ & SOINS	Traitements + ordonnances à jour	-	

N.B

- IL EST RECOMMANDÉ DE FOURNIR DES VÊTEMENTS LÉGERS FACILE À LAVER ET À SÉCHER
- LE DOUDOU EST, BIEN SÛR, ACCEPTÉ

# **PARTIE À CONSERVER PAR LES PARENTS**





# Partie à signer et à remettre à l'association le 1<sup>er</sup> jour de l'accueil

# **CONSIGNES ET RÈGLEMENTS**

# 6. CONDITIONS D'ADMISSION

Le ministère de la jeunesse, de la cohésion sociale et de l'éducation nationale à travers son dispositif des « colos apprenantes » visent à répondre aux attentes des enfants et des familles en matière de loisirs dans le cadre des accueils collectifs de mineurs se déroulant au mois d'octobre 2020.

Les critères d'éligibilités sont prioritairement mais non exclusivement destinés :

- Aux habitants des Q.P.V sur le département Guadeloupe.
- Aux familles monoparentales.
- Aux familles ayant des revenus modestes.

Les colos écolos de l'association sont réservées aux mineurs (mixtes) âgés entre 8 et 11ans.

Chaque session est d'une durée de 5 jours consécutifs pour une capacité d'accueil de 16 enfants.

L'ensemble des documents administratifs doivent être transmis **avant l'accueil** pour la participation de l'enfant.

L'ENFANT NE DOIT PRÉSENTER AUCUN SIGNE DE MALADIE OU SYMPTÔMES RELATIF À LA COVID-19 POUR POUVOIR PARTICIPER. IL DOIT AUSSI ÊTRE À JOUR DE CES VACCINATIONS.

# 7. LES RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

Durant le camp les enfants seront amenés à suivre des règles de vie en communauté, à développer leur esprit d'équipe et de solidarité dans le respect et l'harmonie.

Les journées seront rythmées par les moments de vie commune, par la diversité des activités proposées les enfants devront participer à la vie du groupe et à des jeux de cohésion de groupe.





#### **RYTHME DU CAMP**

Les horaires fluctueront en fonction des activités programmées chaque jour. Nous veillerons à harmoniser les horaires.

Réveil: 7h – Douche et Petit déjeuner

Activité matin: Entre 9h et 12h – pause méridienne 12h-13h30

Après-midi: Alternance Créneau d'étude et Activité entre 13h30 et 17h30.

Coucher: 21H

Tous les participants seront tenus de respecter les horaires.

Dans le souci du respect du repos **de chacun**, aucunes activités ne seront permises en dehors de ces créneaux en **particulier le soir**.

Au moment du coucher TOUTE SORTIE EST STRICTEMENT INTERDITE.

Chaque jour les enfants devront participer aux tâches collectives en respectant un système de rotation, ceci dans un bon esprit : tâches, rangement du matériel, montage et démontage du camp.

# MATÉRIEL ET SITE D'ACCUEIL DE LA SYLVATHÈQUE

Tout matériel confié aux enfants devra être restitué en bon état.

Aucune détérioration du matériel collectif, dégradation (cueillette, piétinement, coupe) de la végétation du mobilier sur le site ne sera toléré.

Il est strictement interdit de faire du feu, ou l'usage de source inflammable.

Aussi afin que l'accueil se déroule dans une ambiance agréable et conviviale, il est nécessaire de rappeler certaines règles et interdits :

#### LES RÈGLES:

- Respect de toutes les personnes (jeunes et adultes), des différents lieux (déchets, mobilier)
- Respect de <u>toutes les consignes</u> en particulier des <u>consignes de sécurité</u> et d'organisation lors des activités.
- Respect des règles de vie mises en place.





### **LES INTERDITS:**

- La violence quelle qu'elle soit, <u>verbale</u> ou physique à l'égard d'un <u>membre du groupe</u> ou toute autre personne extérieure.
- La mixité dans les lieux d'hygiène et les tentes.
- Les vols, les dégradations, le vandalisme et le racket.
- L'alcool, le tabac et les drogues.
- La **possession d'objets dangereux**, coupants, tranchants, piquants (ciseau à bouts pointus, couteau, canif, tournevis,...).

### LA DROGUE:

IL EST <u>FORMELLEMENT INTERDIT</u> DE CONSOMMER N'IMPORTE QUEL TYPE DE DROGUES.

TOUT PARTICIPANT SURPRIS EN POSSESSION OU EN CONSOMMATION DE DROGUE SERA RENDU À SA FAMILLE IMMÉDIATEMENT, ET <u>LES SERVICES JUDICIAIRES SERONT AVERTIS</u> (GENDARMERIE, POLICE).

CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ÉDUCATIVES QU'IMPOSENT UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR, LE NONRESPECT DES RÈGLES DE VIE À RÉPÉTITION, DE CERTAINS COMPORTEMENTS ET DES INTERDITS, <u>NE SERONT</u>
AUCUNEMENT TOLÉRÉES SUR LE CENTRE DE VACANCES ET <u>POURRONT ENTRAINER LE RENVOI IMMÉDIAT DU</u>
PARTICIPANT AUX FRAIS DES PARENTS.

Tout manquement grave à la discipline et toute attitude incorrecte seront immédiatement signalée aux représentants légaux.

Avant le renvoi, l'enfant et le parent recevront un avertissement oral.





# 8. TÉLÉPHONE PORTABLE & OBJETS PERSONNELS

Il est interdit <u>aux participants d'être en possession d'objets de valeur</u> (appareil électronique, bijoux, montre, ARGENT !!...) durant le camp.

#### LE TÉLÉPHONE PORTABLE EST INTERDIT SUR LE CAMP.

Un téléphone sera également à disposition de votre enfant pour maintenir le lien avec les familles entre 18h et 20h.

L'enfant sera aussi joignable sur ces mêmes créneaux au 0690 / 19 87 40 ou 0590 / 921972.

Les animateurs feront des photos durant les activités.

L'association ne sera pas tenue responsable de la perte ou autres dommages concernant les objets personnels des enfants.

# 9. LE SUIVI SANITAIRE

Nous porterons une attention toute particulière à chaque enfant.

Sur place, en cas de besoin, nous n'hésiterons pas à faire appel au médecin et nous vous préviendrons bien sûr.

En cas de problèmes de santé spécifiques (asthme, allergie, ...), d'antécédents médicaux ou de traitement médical en cours, il est demandé de <u>communiquer clairement à la direction du camp</u> toutes informations utiles par lettre que vous nous remettrez au moment de l'inscription.

Toutes les informations communiquées resteront confidentielles.

Il est impératif de nous joindre l'ordonnance pour tout traitement médical en cours. Sans ordonnance, aucun médicament ne peut être administré par l'assistant sanitaire.

Dans l'urgence, les parents acceptent que l'organisation prenne les mesures nécessaires à la bonne santé de l'enfant.





### 10. PROTOCOLE SANITAIRE – OBLIGATION SANITAIRE COVID 19

L'association s'engage à mettre en place les mesures d'hygiène et de protection renforcées conformément aux consignes des autorités publiques.

Un protocole sanitaire propre à l'association a été définit conformément aux conditions prévues par le décret n°2020-860 du 10 juillet2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 et décliné dans le protocole sanitaire relatif aux ACM avec hébergement du 17 juillet 2020 fournie par la DJSCS de Guadeloupe.

### **Chaque participant doit:**

Remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de l'accueil le présent document signé par le/les parents et l'enfant.

## 11. INFORMATIONS DIVERSES

COMME VOUS L'AVEZ COMPRIS, L'ACCUEIL EST PLACÉ SOUS LE SIGNE DU RESPECT, DE LA TOLÉRANCE ET DE LA CONVIVIALITÉ.

**N'**OUBLIE PAS D'EMPORTER TON SOURIRE, TA BONNE HUMEUR ET TON DYNAMISME...

Fait à,	Le 2020		
(1)(2)			
(NOM + Signature du  ou des parents)			
(NOM + Signature de l'enfant)	<del></del>		

DOCUMENT À SIGNER ET À REMETTRE **OBLIGATOIREMENT**À L'ASSOCIATION LE **1**<sup>ER</sup> JOUR DE L'ACCUEIL

